

## LES PIÈCES DU DOSSIER DU SCoT



### Le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS)

Énonce la stratégie d'aménagement du territoire pour les 20 ans à venir

● ● ●  
Définit les objectifs à atteindre

● ● ●  
Constitue le projet politique de développement et d'aménagement du territoire



### Le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO)

Décline le Projet d'Aménagement Stratégique en orientations et objectifs

● ● ●  
Ces objectifs portent sur la réduction de la consommation foncière, l'aménagement commercial, la création de nouveaux logements, le développement économique, agricole et commercial, les mobilités, les équipements et les services, les transitions écologique et énergétique et la préservation des ressources naturelles.

● ● ●  
Constitue un document prescriptif, déterminant les conditions d'application du projet



### Les annexes

Présentent les éléments d'analyse et d'enjeux ayant permis de définir le projet

● ● ●  
Comprennent le diagnostic, l'évaluation environnementale et les justifications du projet

● ● ●  
Constituent des documents d'informations et d'explications

## LES GRANDS AXES DU PROJET D'AMÉNAGEMENT STRATÉGIQUE

« Faire le choix d'un territoire à taille humaine, exemplaire en matière de neutralité carbone et de transition »

Débatte le 21/12/2023

1



### Se réinventer

Conduire une stratégie d'attractivité économique ambitieuse

2



### Se resituer

Bâtir une politique de **solidarité désirable** pour devenir un territoire de choix

3



### Se rassembler

S'engager dans les **transitions** pour devenir un **territoire plus sobre et plus durable**

## LES GRANDES LIGNES DU DOCUMENT D'ORIENTATION ET D'OBJECTIFS

Partant du choix assumé d'équilibrer et de mailler le développement territorial, le DOO propose un « MODÈLE » promouvant un développement urbain qualitatif mettant en synergie des RÉSEAUX



### Réseau urbain

Support d'une urbanisation équilibrée et économe en espaces



### Réseau économique et social

Facteur de dynamisation et d'attractivité territoriales



### Réseau agri-viticole

Facteur de compétitivité locale



### Réseau vert et bleu

Vecteur de préservation des ressources naturelles et valorisation du cadre de vie



### Réseau de mobilité

Support d'une urbanisation interconnectée

## LA CONCERTATION

Menée tout au long de la procédure (de la prescription à l'arrêt du projet de SCoT) à travers une exposition et des réunions publiques. Quatre réunions publiques organisées sur les territoires à destination de la population. Cette exposition présente l'avancement des travaux de révision du SCoT, elle est accessible aux sièges des pôles territoriaux du Grand Reims et aussi numériquement sur le site [www.grandreims.fr](http://www.grandreims.fr).

### ÉGALEMENT À VOTRE DISPOSITION

#### ● Une adresse mail

[scot@grandreims.fr](mailto:scot@grandreims.fr)



#### ● Un registre de concertation

en ligne : [www.grandreims.fr](http://www.grandreims.fr)



#### ● Un registre papier

Disponible dans les pôles territoriaux

#### ● Une adresse postale

Révision du Schéma de Cohérence Territoriale  
à Monsieur le Président de la Communauté Urbaine du Grand Reims  
3 rue Eugène Desteuque  
51100 REIMS.